

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/2  
10 novembre 2001

(01-5585)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Quatrième session  
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: français

## SUISSE

### Déclaration de S.E. M. Pascal Couchepin Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de l'économie

La Conférence de Doha témoigne non seulement de notre volonté de renforcer le système commercial multilatéral. Elle témoigne également de notre volonté de mieux intégrer le Moyen-Orient au sein de notre Organisation, en y accueillant prochainement plusieurs de ses États. L'OMC ne remplira pas sa mission d'organisation universelle sans une forte composante de cette partie du monde dont les rôles politique, économique et commercial sont incontestés et grandissants. L'OMC permet à ses Membres, de toute taille et de toute force, de participer au façonnement du système multilatéral et de défendre leurs intérêts sur la base du droit.

Je remercie très sincèrement les autorités du Qatar pour leur accueil chaleureux et l'excellente préparation de cette importante réunion.

Le succès de nos travaux contribuerait à améliorer la confiance entre les Membres et l'opinion publique. Depuis des décennies, la croissance du commerce mondial a été largement supérieure à celle des économies nationales; les prévisions pour cette année montrent qu'un tel résultat ne pourra être maintenu qu'en adaptant le système commercial multilatéral aux mutations en cours.

Les difficultés d'intégration des pays en développement et des pays en transition dans l'économie mondiale, que nous avons déjà notées à Seattle, se sont malheureusement confirmées. À nouveau, je voudrais souligner que la solution à ce problème réside dans une cohérence accrue entre les politiques économiques nationales et les politiques internationales dans les domaines commercial, financier et monétaire. C'est la condition préalable à toute stratégie de développement réussie.

Je constate enfin que l'impact des mutations structurelles sur les collectivités et les individus suscite de grandes inquiétudes. Celles-ci ébranlent le consensus de nos sociétés en faveur d'un système commercial ouvert. La réponse à ces inquiétudes réside dans l'adaptation du système aux nouvelles réalités économiques et sociales. C'est à jeter les bases de cette action que nous allons nous employer durant cette conférence. La Suisse est résolue à contribuer pleinement à cette importante entreprise.

Pour les prochains jours, la Suisse voit trois champs d'action:

Premièrement, des progrès substantiels dans le domaine agricole ne seront possibles qu'avec des avancées dans des domaines indirectement liés à l'agriculture, à savoir l'environnement, les indications géographiques et les règles. Il importe que ces négociations débouchent sur des instruments favorables au commerce, aux producteurs, aux consommateurs et à l'environnement.

Deuxièmement, nul ne peut rester insensible face aux crises de santé publique et à la désolation provoquée par des pandémies comme le sida, la malaria ou la tuberculose. Combattre

efficacement ces fléaux exige un vaste effort visant à renforcer les infrastructures sanitaires, les réseaux de distribution des médicaments et les actions préventives. Il sera également indispensable de préserver la protection de la propriété intellectuelle conformément à l'Accord sur les ADPIC. Une telle protection encouragera la recherche et le développement de nouveaux médicaments et de nouvelles thérapies répondant aux besoins de tous les Membres, qu'ils soient industrialisés ou en développement. La Suisse est prête à apporter sa contribution à ce vaste effort, y compris en s'appuyant sur la flexibilité de l'Accord sur la propriété intellectuelle, afin de garantir l'accès des plus démunis aux médicaments.

Troisièmement, il est indispensable de créer les instruments appropriés au niveau mondial pour les investissements et la concurrence afin d'assurer un cadre stable, prévisible et cohérent aux agents économiques et aux gouvernements.

Par ailleurs, il est primordial que les importants travaux en cours à l'OIT sur la dimension sociale et la globalisation associent tous les partenaires concernés. C'est donc tout naturellement que le Secrétariat de l'OMC doit y participer activement.

Monsieur le Président, les pays en développement, les pays en transition et plus particulièrement les pays les moins avancés ont besoin d'un soutien efficace pour tirer profit du système commercial multilatéral. Cela signifie notamment aider les pays les moins favorisés à participer activement aux travaux de l'OMC. C'est la vocation de l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI) que la Suisse a créée en 1998. Aujourd'hui, nous serions très heureux que d'autres partenaires choisissent d'épauler cette initiative.

La Suisse, Monsieur le Président, se réjouit de coopérer activement avec vous durant ces prochains jours afin d'assurer le succès de la Conférence de Doha.

---